

| | | | | | |
|---|---------------------------------|------------------------------|--------------------------------|----------------------|--------------------------|
| <i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47 | <i>Membres en fonction :</i> 46 | <i>Membres présents :</i> 39 | <i>Absent(s) excusé(s) :</i> 5 | <i>Absent(s) :</i> 2 | <i>Pouvoir(s) :</i> 1 |
|---|---------------------------------|------------------------------|--------------------------------|----------------------|--------------------------|

Date de convocation : 11 octobre 2016

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 17 octobre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-10-17-BD-21 :

Collaboration pour le financement d'une thèse en partenariat avec le Centre National des Etudes Spatiales et l'Université de Lorraine.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2016,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

CONSIDÉRANT que l'Enseignement Supérieur et la Recherche constituent un vecteur fort du développement économique de Metz Métropole et du renforcement de sa compétitivité,

CONSIDÉRANT que par son partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur sur son territoire, Metz Métropole entend contribuer à l'attractivité et au développement de son territoire,

CONSIDÉRANT le caractère innovant de l'approche scientifique pour produire de nouveaux éléments de connaissance sur les mécanismes physiologiques et cognitifs de situation de stress,

CONSIDÉRANT le rôle clé joué par le CNES (Centre National des Etudes Spatiales) sur la scène spatiale nationale, européenne et internationale en tant que centre d'expertise technique et scientifique,

CONSIDÉRANT l'opportunité pour un laboratoire messin de bénéficier du réseau d'expertise du CNES,

CONSIDÉRANT l'opportunité de renforcer une dynamique de coopération scientifique dans le domaine de la prise en charge non médicale mise en œuvre par l'Université de Lorraine sur le territoire de Metz Métropole,

DECIDE de cofinancer, à hauteur de 15 000 € par an et sur une période de 3 ans, la thèse portant sur le sujet « Evaluation de l'Anxiété en situation de microgravité de courte durée : Sensibilité des indices physiologiques, psychologiques et cognitifs ». Le financement apporté par Metz Métropole sera de 15 000 € pour l'année 2016. Les versements pour les années 2017 et 2018 seront réalisés sous réserve des disponibilités financières de Metz Métropole et sous réserve du vote de la subvention chaque année par le Bureau,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer avec le CNES et l'Université de Lorraine une convention d'objectifs et de moyens pour le financement d'une allocation de recherche de thèse, ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Metz, le 18 octobre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

| Désignation des pièces | Nombre | Observations |
|--|--------|----------------------|
| <i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 17 octobre 2016.</i> | | Contrôle de légalité |
| <i>X</i> Point 17 – DSP pour le développement et l'exploitation du Parc des Expositions de MM – rapport annuel 2015. <i>Annexe</i> : Synthèse. | 1 | |
| <i>Annexe</i> : Rapport d'activités GL EVENTS. ✓ | 1 | |
| <i>97</i> Point 18 – Attribution de subventions "Développement économique". <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif. | 1 | |
| <i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens avec le CNER. | 1 | |
| Point 19 – Attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention avec l'Association WTC franco-allemand de Metz Saarbrücken. | 1 | |
| <i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens. | 1 | |
| <i>97</i> Point 20 – Attribution de subventions "Enseignement supérieur". <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif – Promotion scientifique. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif – Demandes exceptionnelles. | 1 | |
| Point 21 – Collaboration pour le financement d'une thèse en partenariat avec le CNES et l'Université de Lorraine. | 1 | |
| <i>97</i> Point 22 – Partenariat financier pour 2016 avec ICN Business School – site de Metz et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention d'objectifs et de moyens. | 1 | |
| <i>97</i> Point 23 – Convention de prestations de services entre MM et la Ville de Metz. <i>Annexe</i> : Convention. | 1 | |
| Nombre total des actes transmis : 7 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes. | | |

Fait à Metz, le 18 octobre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

